

Normes et recommandations - Salle de classe 9-11S

Les normes obligatoires sont signalées en vert

1. GENERALITES		
1.1	Description	Outre une zone d'enseignement frontal principale, l'espace classe possède une importante zone de rangement (armoires mobiles, étagères, etc.). Les élèves de 9-11S sont très mobiles au sein du bâtiment ou du site scolaire.
1.2	Nombre d'occupants	24 élèves (VG/VP) + 1 enseignant.
1.3	Surface nette minimale, avec les rangements (m2)	64.
1.4	Hauteur nette minimale (cm)	270.

2. CONSTRUCTION		
2.1	Sol + revêtement	Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour l'affichage.
2.3	Fenêtres	Les fenêtres sont conçues afin de ne pas empiéter sur la surface de la salle et les activités pédagogiques tout en permettant une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption).

3. TECHNIQUES		
3.1	Ventilation	Selon normes SIA.
3.2	Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Evier ou lavabo à hauteur d'élève. Cet équipement sert au nettoyage de matériel. Un fond plat et idéalement un rebord ou une surface de séchage est idéal. Des robinets multiples sont appréciés. Eau chaude et eau froide. • Distributeur de papier adapté aux élèves (1 feuille de papier à la fois) ; • Distributeur de savon liquide.
3.3	Chauffage	Selon projet.
3.4	Electricité	Selon projet.
	éclairage	Selon projet.
	courant fort	Prises électriques 3x230V en suffisance à répartir selon projet.
	courant faible et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 1xRJ-45 PoE ou PoE+ pour borne wifi, installée en hauteur à mi-longueur de la salle ; • 2xRJ-45 et 3x230V pour affichage frontal, désaxées de 70-80cm sur la gauche et à 200cm (bord inférieur du boîtier) du sol fini ; • 2xRJ-45 ou un tube vide permettant une installation facilitée par la suite et 3x230V en fond de classe. Si des équipements mobiles sont privilégiés et qu'un réseau sans fil performant est mis en place, abandon possible des prises RJ-45 en fond de classe.

4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES		
4.1	Affichage frontal et surfaces d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage numérique frontal (ANF) et support mural fixe de type VESA, selon décision DFJC n° 184 ; • Surfaces d'écriture en suffisance (panneaux blancs de préférence ou tableaux noirs préexistants) ; • Selon le choix des communes, support réglable en hauteur ; • Selon le type d'ANF, une barre son ou haut-parleurs de qualité, en particulier pour l'enseignement des langues.
4.2	Mobilier et installations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Patères à l'entrée de la classe ; • Casiers protégés pour les élèves dans les couloirs ; • Bureau avec plusieurs tiroirs fermant à clé pour l'enseignant avec chaise de bureau à roulettes ; • Tables individuelles ou biplaces mobiles avec rangement intégré et chaises pour les élèves. La surface des tables est lisse. La hauteur des tables et chaises doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par les élèves ; • Etagères ouvertes (avec portes coulissantes), modulables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Armoires fermant à clé, modulables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.).
	Mobilier et installations recommandés	<ul style="list-style-type: none"> • Tablettes le long des fenêtres ; • Bibliothèque de classe ; • Une grande table pour les travaux de groupe si possible selon la taille de la salle.
4.3	Matériel ou équipement d'exploitation	Poubelles pour le tri des déchets, matériel de nettoyage.

5. REMARQUES

La taille minimale de 64m² pour 24 élèves ne permet que de l'enseignement frontal. Il est difficile d'organiser l'enseignement ou le travail en groupe, par exemple.